Démarche : Contrôle des motifs impérieux des voyageurs au départ de Mayotte vers

La Réunion et la métropole

Organisme : Cellule de contrôle des motifs impérieux

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulaire	

Les déplacements entre Mayotte, La Réunion et la métropole sont interdits, sauf en cas de motif impérieux d'ordre familial, sanitaire ou professionnel.

Pour voyager de façon dérogatoire depuis Mayotte vers La Réunion ou la métropole, vous devez remplir le présent formulaire et déposer vos justificatifs de motifs impérieux sur cette plateforme au plus tard 6 jours avant votre départ.

- Si le motif impérieux invoqué n'est pas justifié, vous en serez informé au plus tard 48 heures avant l'heure du vol.
- En l'absence de réponse, vous serez autorisé à voyager, sous réserve de présenter l'ensemble des documents nécessaires.

La liste des passagers autorisés à embarquer sera communiquée aux compagnies aériennes qui refuseront systématiquement l'embarquement des passagers n'ayant pas réalisé les démarches ou pour lesquels un avis négatif aura été émis.

En cas d'urgence dûment justifiée auprès de la préfecture, le délai de dépôt du dossier peut être inférieur à 6 jours avant le départ prévu.

NB:

- veillez à remplir la date de vol exacte;
- veillez à remplir le numéro de vol sous le format "UU"+3 chiffres" pour les vols Air Austral ou "SS" + 3 chiffres pour les vols Corsair au départ de Mayotte

NOM DE NAISSANCE		
NOM		
CIVILITE Mme		

Contrôle des motifs impérieux des	voyageurs au dépa	rt de Mayotte ver	s La Réunion et la mét
ATE DE NAISSANCE			
uméro de téléphone			
dresse Email			
ESTINATION ochez la mention applicable, une seule valeu] LA REUNION	r possible		
] METROPOLE			
dresse de réalisation de la septaine à l'arrivé	e		
ATE DE DEPART			
uméro de vol			
atteste sur l'honneur voyager pour un motif i lochez la mention applicable, une seule valeu] FAMILIAL	i mpérieux d'ordre: ir possible		
MEDICAL			
PROFESSIONNEL			
Pbservations Yous pouvez apporter ici: les précisions que vous jugerez utiles sur votre le cas échéant, la justification de la circonstar jours avant le vol.	e motif impérieux; nce d'urgence qui vous a c	conduit à déposer un do	ossier au-delà du délai des
ROFESSION			
_			
UMERO DE TELEPHONE DE L'EMPLOYEUR			
Accompagné d'un mineur Cochez la mention applicable 7 Oui			

Contrôle des motifs impérieux des voyageurs au départ de Mayotte vers La Réunion et la métro
□ Non
NOM du mineur 1
PRENOM du mineur 1
DATE DE NAISSANCE du mineur 1
NOM du mineur 2
PRENOM du mineur 2
DATE DE NAISSANCE du mineur 2
NOM du mineur 3
PRENOM du mineur 3
DATE DE NAISSANCE du mineur 3
Pièce justificative à joindre en complément du dossier BILLET D'AVION
Billet A/R le cas échéant
Pièce justificative à joindre en complément du dossier JUSTIFICATIF DU MOTIF IMPERIEUX 1
Déposez ici votre justificatif
Pièce justificative à joindre en complément du dossier JUSTIFICATIF DU MOTIF IMPERIEUX 2
Déposez ici tout justificatif supplémentaire nécessaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier JUSTIFICATIF DU MOTIF IMPERIEUX 3
Déposez ici tout justificatif supplémentaire nécessaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier JUSTIFICATIF DU MOTIF IMPERIEUX 4

Contrôle des motifs impérieux des voyageurs au départ de Mayotte vers La Réunion et la métrop Déposez ici tout justificatif supplémentaire nécessaire